

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Caravane *)	LORD-MUENSTERLAND	Lord: 6000 Classic	CH 9510 22

Constructeur	Lord-Münsterland-Caravan GmbH., Rudolf-Diesel-Strasse, D-4414 Sassenberg / BRD
Identification	sur la plaquette du constructeur "L-LC 6000" devant le No. du châssis "....." ou "W09 4..225..I06 ..."
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur la carrosserie
Numéro du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron
Importateur principal	CARAVAN WAIBEL AG, 3322 Schönbühl
Véhicule homologué	511479

Châssis	barres de torsion;			
Nombre d'essieu	1 (essieu tandem)	Nombre de roues	4	
Frein de service	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur toutes les roues;		Suspension	amortisseurs
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur toutes les roues		Direction	--

Carrosserie	-			
Dimensions	intérieur		extérieur	
Longueur			7350	
Largeur			2490	
Hauteur			2675	
Porte à faux	av	ar	av	ar
			3030	
Empattement			690	
Voies	av	ar	2100	
Distance anneau axe	av	ar	4320	
Distance pivot			axe ar	
Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide	60	1390	1450	**)
Charge utile				
Poids total				
Poids garantis	100	2x1000	1700	
Pneus	185 R 14			+)
Pty/bar	- / 2,5			
Charge pour Vmax	2690			
	100			
Vitesse maximale selon constructeur			80	
Vitesse maximale selon tenue route			80	

Moteur de travail		
Marque	_____	Type _____
Brut	_____	à l/min _____
Silencieux	_____	
Mesure des gaz	_____	
Déparasitage	_____	

Equipement		
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Climoteurs	2a	(E)
Catadioptrés	I	(E)
	I	(E)
	III	(E)
Feux de gabarit	A	(E)
	R	(E)
	A	(E)
	ar vers l'av	
Eclairage plaque	1/séparé au centre	
Cale	2/220x90x100 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Caravane
 Marque et type LORD-MUENSTERLAND Lord 6000 Classic
 FH-No CH 9510 22
 Carrosserie -

Poids à vide selon le bulletin de pesage
 Charge utile -
 Poids total selon le véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Genre du véhicule : admis seulement en accord avec l'art. 81, 2e al. OCR.
Véhicule spécial - lors de l'utilisation d'une voiture automobile légère n'ayant pas toutes les roues motrices (inscrire code 125).
- ***) Poids à vide : avec l'aménagement intérieur suivant:
 chambre à coucher avec lit double à l'avant, 1 groupe de sièges circulaire avec table à l'arrière, 1 bloc-cuisine avec frigo, 1 armoire, 1 commode, 1 chauffage, divers réduits (sans bouteilles à gaz et avec le réservoir à eau vide).
- +) Variante de pneus :
- | | | |
|----------|------------|---------------|
| 155 R 13 | 1730 (2,4) | Vmax 100 km/h |
| 165 R 13 | 1940 (2,4) | 100 km/h |
| 175 R 13 | 2160 (2,4) | 100 km/h |
| 175 R 14 | 2290 (2,4) | 100 km/h |

Inscription dans le permis de circulation:

- 122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2 m 50. Le disque indiquant la largeur est obligatoire ;
- 139 - Les parties suivantes du véhicule doivent être enlevées avant la course: la roue d'appui.